

Critères pour l'enseignement du décodage et de l'encodage

- *L'enseignement débute par l'enseignement systématique des correspondances graphème-phonème*

Chaque leçon introduit une ou quelques correspondances, c'est-à-dire une lettre ou une chaîne de lettre et sa prononciation spécifique (par exemple « ch » se prononce /ch/ comme dans « char »). Pour que cette étape soit bien comprise, on commence par des lettres dont les correspondances avec les sons sont dépourvues d'ambiguïté (par exemple « f », « j ») et on poursuit en fonction d'une progression rationnelle de difficulté qui tient compte de l'ambiguïté du graphème et de sa fréquence en français.

- *L'apprentissage des correspondances graphèmes-phonèmes se produit à un rythme rapide*

Toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait qu'il est important de maîtriser rapidement un grand nombre de correspondances, afin de pouvoir vite décoder un nombre important de mots. Selon l'enquête « Lire et écrire » (Goigoux, 2016a), les classes qui enseignent plus de 11 correspondances dans les deux premiers mois obtiennent de meilleurs résultats. L'académie de Paris recommande, et parvient sans difficulté à obtenir, un tempo de 14 ou 15 correspondances étudiées pendant les neuf premières semaines. Les activités de décodage doivent être accompagnées d'activités d'encodage portant sur les mêmes configurations : avoir appris à lire do, ro, mo, etc. doit conduire à ce que les élèves soient capables d'écrire sous dictée ces mêmes configurations, et même à en transcrire certaines non (encore) décodées à condition que leurs graphèmes aient déjà été enseignés.

- *Le manuel va du graphème au phonème afin de minimiser la charge de mémoire*

En début de CP, il est important que l'enfant prenne conscience que la lecture ne consiste pas à mémoriser l'image des mots, comme le ferait un élève chinois, mais à apprendre un code qui présente de nombreuses régularités et repose sur un principe de correspondance entre les lettres et les sons. Pour que ce principe soit clair, il faut concentrer l'enseignement initial sur les relations simples et univoques, ce qui est vrai de la plupart des voyelles (a, i, é, ou, on, etc.) et de nombreuses consonnes (b, d, f, j, l, m, n ; p, t, v, etc.) avant d'introduire des correspondances plus complexes et ambiguës. Ne pas présenter de contre-exemples dans les premières leçons (par exemple que le « i » de maison ne se prononce pas i !), ce qui ajoute à la confusion.

Pour passer des lettres aux sons (lecture), l'orthographe française est relativement régulière ; tandis que dans le sens inverse, pour passer des sons vers les lettres (dictée), les difficultés sont nombreuses. Par exemple la lettre « o » se lit la plupart du temps /o/, mais inversement le son /o/ peut s'écrire o, au, eau, aux, ot, oo dans zoo, etc. ; certains sons comme /é/ peuvent avoir jusqu'à 15 orthographes différentes.

C'est pourquoi, au début de l'apprentissage de la lecture, nous suggérons de n'énoncer qu'une seule relation graphème-phonème à la fois (« o » se prononce /o/). Certains manuels montrent immédiatement toutes les écritures possibles d'un son, ce qui fait trop de choses à retenir, tout au moins dans les premières leçons.

Lorsque les sons sont transcrits par plusieurs graphies, le son /o/ par exemple, on présentera très tôt en début d'année, la graphie la plus simple et la plus fréquente, (lettre o ↔ son /o/), puis plus tard les deux autres graphies principales (au et eau). La plupart des autres graphies sont dérivées de ces trois graphies principales, et peuvent être traitées comme la graphie principale suivie d'une lettre muette. Toutes les graphies pourront être reprises en fin d'année à l'occasion d'un travail sur la morphologie, très important pour l'apprentissage de l'orthographe et la construction des représentations orthographiques impliquées dans la voie directe.

- *Le manuel propose une progression systématique, du plus simple au plus complexe*

Pour construire la progression à travers les correspondances graphème-phonème, il faut aussi tenir compte de leur fréquence et de leur régularité dans le sens de la lecture (du graphème au phonème) et dans le sens inverse. Des tables de fréquence ont été établies, par exemple dans la base de données Manulex-MorphO (Peereman et al., 2013) à partir de tous les mots issus de 54 manuels du primaire en prenant en compte les marques morphologiques. Cette base a été construite à la suite de Manulex-Infra (Peereman et al., 2007) qui ne tenait pas compte de la morphologie.¹²

D'après les données de cette table, les correspondances graphème-phonème les plus fréquentes et les plus régulières sont, pour les voyelles, « a » suivi par « ou », « o », « é » et « on ». Dans les premières étapes de l'apprentissage de la lecture, il est donc possible d'introduire ces voyelles, plus « eu », « i » et « u » (sauf lorsque ces deux dernières sont suivies par une autre voyelle comme dans « ciel » et « lui ») ainsi que le « e » en fin d'un mot consonne-voyelle (le, je, te, etc.).

En ce qui concerne les consonnes, les plus fréquentes et les plus régulières sont « r », suivie par « l », puis par « p », « m », et « v ». Cependant, il peut être intéressant d'introduire en premier les fricatives (f, j, ch, v) parce qu'elles sont également fréquentes et régulières, mais aussi qu'on les produit en isolation et de façon continue – ce qui n'est pas le cas des occlusives (p, t, k, etc.), qui ne permettent pas de produire un son continu. Après « l » et « r », on pourra continuer avec « p », « b », « m », « n », « d » et « qu » (qui se retrouve dans de nombreux mots de fonctions), plus le « s » en début de mot.

Il faut également prêter attention à la complexité des syllabes et des mots. Nous suggérons d'utiliser en premier des mots courts composés de syllabes simples dites « CV », c'est-à-dire composées d'une consonne (C) suivie d'une voyelle (V) (comme la, le, jeu, feu, fou, chou). Les mots à structure CVC (comme bal, sol, jour) et CCV (comme tri, blé, bleu) seront introduits dans un second temps. Il peut être intéressant de présenter alors des contrastes minimaux tels que « tu-ut », « fou-ouf », « tir-tri » et « dur-dru » pour attirer l'attention des enfants sur l'importance de l'ordre des graphèmes dans le décodage.

Les difficultés de l'orthographe du français doivent être abordées dans un second temps. Certaines difficultés s'expliquent par la morphologie, d'autres par des règles contextuelles. Ces dernières concernent la prononciation de « s », « c/g », et de « e ». Par exemple, la consonne « s » se lit /s/ en début de mot et quand elle est précédée ou suivie par une consonne (liste, bourse, danse) alors que, entre deux voyelles ou semi-voyelles, elle se lit /z/ (arrosé, arrosoir, chinoise), sauf lorsque la voyelle qui précède est une nasale (et se termine par une consonne graphique, comme dans « danse »)¹³. Autre exemple, le graphème « e » se prononce /E/ devant une double consonne (belle, cette, presse) ainsi que dans une syllabe fermée phonologiquement (sel, sec) ou orthographiquement (les, effet, user, nez).

- *Le manuel ne propose que des mots et des textes décodables*

L'enfant ne doit pas penser que la lecture est de la devinette. À chaque leçon, le manuel ne propose donc que des mots et textes décodables. Un texte décodable est défini comme un texte contenant une forte proportion de mots réguliers composés de relations graphèmes-phonèmes qui ont déjà été enseignées.

¹² Cette progression reprend partiellement celle présentée dans Dehaene et al., 2011, qui avait été publiée avant la mise en place de la base de données Manulex-MorphO (Peereman et al., 2013)

¹³ Sauf dans de rares mots pluri-morphémiques comme parasol ou tournesol.